

APPEL DE CONTRIBUTIONS – REVUE LIEN SOCIAL ET POLITIQUES

NUMÉRO 66 (Automne 2011) –

La notion de « choix » dans les services publics et la protection sociale

Depuis 20 années maintenant, la question du choix des usagers par rapport à l'offre publique s'est imposée comme un élément structurant du débat public. Celle-ci touche tous les plans de l'action publique et reconfigure les modes d'action et les finalités mêmes de ces instruments. L'offre en matière de protection sociale, en services comme la garde des enfants, en matière scolaire, et dans les autres domaines se coulent de plus en plus dans le modèle d'un quasi-marché où l'utilisateur se comporterait comme un consommateur sur le marché. L'action publique évolue ainsi fortement en cherchant à offrir à l'utilisateur une possibilité de choisir à l'intérieur d'une offre élargie. Cette orientation de l'action publique est supposée renforcer le pouvoir des usagers en respectant leur capacité d'évaluer l'offre qui leur est la plus adaptée. Dans le même temps, elle vise à contraindre les administrations à se plier à des objectifs de rentabilité pour être plus efficaces au service de leurs usagers ainsi que de se comporter plus comme des entreprises privées. Un versant important de ce recours au discours du « choix » est l'implication du tiers secteur et l'économie sociale ou solidaire comme une extension de l'administration de l'État dans ce quasi-marché.

Cette tendance à l'ouverture d'un choix est très nettement perceptible dans les évolutions récentes des politiques publiques de différents pays occidentaux. Promue en France dans les années 1980 (par exemple, dans le domaine de la politique familiale et de la conciliation vie professionnelle - vie familiale) ainsi qu'au Royaume Uni dans les années de New Labour, la notion du « choix » traverse des familles idéologiques. Elle travaille des pans de l'action publique et des pays dont les modèles normatifs sont, a priori, opposés à ces orientations et présente des résultats ambivalents d'un domaine à l'autre et d'un pays à l'autre.

Il convient ainsi de s'interroger sur les expériences et les résultats de politiques visant à introduire du choix dans les services publics ou plus généralement dans le rapport entre le citoyen et l'État sous ces différentes instances. Cependant, ce travail ne saurait être fait sans s'interroger au préalable sur les enjeux de la mutation considérable de l'idée même de droit social et de citoyenneté qui accompagne la valorisation de cette idée de concurrence vertueuse au sein même de la conception et de l'application de l'action publique. Des pistes d'interprétation de la genèse des instruments qui ouvrent un espace de choix à l'utilisateur (comme « l'assouplissement » de la carte scolaire en France par exemple ou l'ouverture vers « le privé » dans le régime de santé québécois) pourront être suggérées. De même, le lien entre ouverture du choix et inégalités pourra faire l'objet de développements.

Cet appel à contribution invite donc les auteurs à se pencher sur la question du choix dans les services publics et la protection sociale ainsi qu'à ouvrir cette question à partir de trois angles d'analyse. Chaque contribution peut intégrer plusieurs de ces aspects :

- La philosophie sociale implicite ou explicite dans la promotion du choix
- L'étude de politiques mettant en oeuvre des choix élargis pour les usagers
- Les résultats de ces politiques par rapport à leurs objectifs ou à leurs présupposés

Les contributions comparatives sont les bienvenues. Des déclarations d'intention (une page) de la part des personnes qui souhaitent contribuer à ce numéro doivent être envoyées avant le 15 octobre 2010 :

Jane Jenson, Université de Montréal Jane.jenson@umontreal.ca	Nicolas Duvoux, Université Paris Descartes Centre de Recherche sur les Liens Sociaux (CERLIS) Nicolas.duvoux@parisdescartes.fr
---	--